Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 11/10/2023 à 12h07 Réference de l'AR : 054-215401969-20231009-33_2023-DE

République Française ***** Département de la Meurthe-etMoselle

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023

Nombre de Membres					
Membres en exercice	Présents	Votants			
18	14	14			
		+ 3 pouvoirs			

Date de convocation 4 octobre 2023 L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, maire.

<u>Présents</u>: Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

Absents: Séverine HUSSON.

Représentés: Dominique ROUSSEAU à Stéphanie HINDELANG, Anthony GIRAUD à Guillaume ÉTÉVÉ, Valérie JACOB à Pascal DURAND.

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Cadeau de départ en retraite

N° de délibération : 33_2023

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	3	17	0	0	0

Le Maire rappelle le prochain départ en retraite des services communaux :

 Daniel LEMOINE, agent technique principal de 1ère classe qui a fait valoir ses droits à la retraite officiellement à compter du 1er janvier 2024 mais qui est en congés depuis le 18 septembre 2023.

Comme à son habitude, la municipalité accompagne le départ à la retraite ou la mobilité de ses agents en leur offrant un cadeau pour les remercier de leur travail et de leur dévouement.

La valeur des cadeaux diffère selon les motifs du départ. Pour un départ en retraite, le montant a été fixé par délibération n°31-2010 en date du 2 juin 2010 à 170 \in pour 5 ans d'ancienneté et $10 \in$ par année au-delà de 5 ans.

En conséquence, le Maire souhaite que l'assemblée communale sur ces mêmes bases :

- **DONNE SON ACCORD** sur l'achat d'un cadeau d'une valeur de 350 € à l'occasion du départ en retraite de Daniel LEMOINE (pour 23 ans de présence au sein de la commune).
- **L'AUTORISE** à financer ces achats sur le budget général 2023 au compte 6232 « Fête et Cérémonies ».

MARCEL TEDESCO 2023.10.10 14:56:12 +0200 Ref:20231010_143801_1-1-O Signa្សាម មេហេខ័ណ្ឌ២éré les jour, mois et ^{Maire}an susdits.

Pour extrait conforme Marcel TEDESCO, Maire